Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260703-20260702-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 19
Absents : 7
Pouvoirs : 4
Pour : 16
Contre :
Abstention :

Date de la convocation :
25 juin 2026
Date d'affichage de la convocation :
27 juin 2026
Date de la publication de la délibération :

REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 3 juillet 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le trois juillet à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal à la mairie de Guengat, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents : D. LE GOFF, S. SIMON, P. BOUSSARD, JP. HEMON, S. FAIELLO, C. L'HARIDON, JR. TANGUY, S. TANGUY, Y. CHAMPION, S. SOUBEN, M. BARGAIN, P. DAGORN.

Etaient absents : AM. POUPON, excusée, pouvoir à S. SIMON ; S. CAUGANT, excusée, pouvoir à S. TANGUY ; G. QUEAU, excusée, pouvoir à M. BARGAIN ; S. LAUDEN, excusée, pouvoir à R. NAVARRETE ; Y. URVOAS, excusé, pouvoir à P. DAGORN ; J. GUICHEN, excusé ; R. NAVARRETE.

Secrétaire de séance : C. L'HARIDON

Délibération N°2026/07/02

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) : MODIFICATION COMPOSITION

Par délibération du 27 mars 2026, le Conseil Municipal décidait de fixer à quatorze le nombre de membres appelés à siéger au Conseil d'Administration du CCAS de Guengat (en plus du Maire qui en est le président de droit) : 7 membres élus par le Conseil Municipal et 7 membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions menées sur la commune (actions de prévention, d'animation, développement social...)

Suite à la démission de M. Jean-Yves STANQUIC et à une demande d'une administrée reçue en mairie, M. le Maire propose de fixer à seize le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS de Guengat : 8 membres élus par le Conseil Municipal et 8 membres nommés par le Maire.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et notamment les articles L.123 et R.123,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

➢ DECIDE de fixer à seize le nombre des membres appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Guengat en plus de M. le Maire qui en est le Président de droit ou de son représentant, soit :
- 8 membres élus par le Conseil Municipal
- 8 membres nommés par le Maire

***

Le Conseil Municipal est invité à élire deux nouveaux membres élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS de Guengat.

Election de 2 conseillers municipaux pour siéger au CCAS :

Candidats : Yoann URVOAS, Matthieu BARGAIN

Après avoir procédé aux opérations de vote, ont été élus membres du Conseil d'Administration du CCAS de Guengat, les 2 conseillers municipaux suivants *(chaque candidat ayant obtenu 16 voix)* :

- M. Yoann URVOAS et M. Matthieu BARGAIN.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260703-20260702-DE

Les huit membres élus au CCAS de Guengat sont :

- Anne-Marie POUPON
- Jean-Pierre HEMON
- Johan GUICHEN
- Sophie LAUDEN
- Stéphanie CAUGANT
- Solange FAIELLO
- Yoann URVOAS
- Matthieu BARGAIN

La présidence sera assurée par Mme Anne-Marie POUPON en cas d'indisponibilité du Maire.

Le Maire,

David LE GOFF

La secrétaire de séance,

Catherine L'HARIDON